

# Résumé d'évaluation

*Appui budgétaire « Aide Programme Environnement » (APE)*

Pays : **Maurice**

Secteur : **Environnement et gestion administrative**

Évaluateur : **Adelante Knowledge and Development (S. Deenapanray, I. Kreisler, M. Raffinot)**

Date de l'évaluation : **mars 2018**

## Données clés de l'appui AFD

**Numéro de projet :** CMU 1021

**Montant :** prêt de 125 M€ et subvention de 2,30 M€ pour la coopération technique (1 M€ du projet du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), 1 M€ financé sur fonds d'appui et d'assistance pays émergents (FAAPE) et 0,30 M€ de budget AFD)

**Taux de décaissement :** 76 % pour le prêt, 70 % pour le projet FFEM et 40 % pour le financement FAAPE

**Signature de la convention**

**de financement :** mars 2010

**Date d'achèvement :** juillet 2012

**Durée :** 2 ans et 4 mois

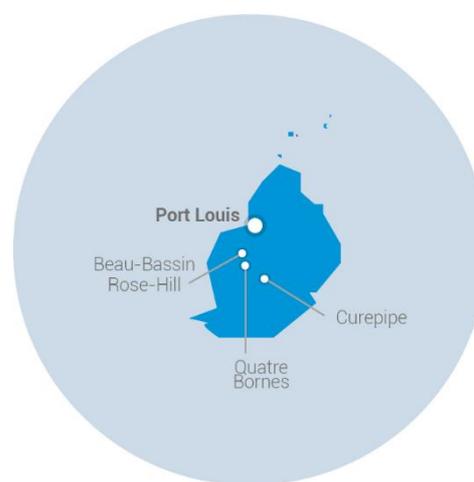
## Contexte

Pour favoriser des choix de relance compatibles avec les problématiques environnementales de Maurice, l'AFD a proposé au Ministère des Finances mauricien (MOFED) de faire évoluer son intervention (trois ABG successives depuis le retour de l'AFD à Maurice en 2006) et de mettre en place une aide programme environnement innovante, dans la lignée du « Climate Change Policy Loan » (CCPL) octroyé en 2008 par l'AFD en Indonésie.

## Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Ministère des finances et du développement économique (MOFED).

Le ministère de l'environnement assurait le secrétariat de la commission interministérielle du processus MID. Cette commission assurait le suivi de la feuille de route des appuis techniques de l'APE.



## Objectifs

1. Soutenir le processus MID (Maurice île durable).
2. Soutenir l'action contracyclique du gouvernement mauricien.

## Réalisations attendues

- Amélioration de la gestion des finances publiques.
- Amélioration de la planification sectorielle.
- Amélioration de la capacité de Maurice à formuler, mettre en œuvre et coordonner des politiques environnementales.
- Amélioration du suivi de la performance au niveau sectoriel.

## Appréciation de la performance

### Pertinence

L'appui visait à la fois le soutien au processus « Maurice île durable » (MID) et le soutien à une éventuelle action du gouvernement pour lutter contre les effets de la crise de 2008 (action contracyclique).

Les deux objectifs étaient **difficilement conciliables**. Le second objectif suppose rapidité et timing strict, alors que le premier suppose plutôt une instruction longue et approfondie. Le **diagnostic initial n'a pas été suffisant** (analyse de la politique soutenue, diagnostic institutionnel, diagnostic des capacités des administrations).

### Efficacité

Le soutien au processus MID a permis des **avancées remarquables**, notamment par la tenue d'une version adaptée du « Grenelle de l'environnement », première consultation largement inclusive sur la question.

Toutefois, **la contradiction entre les deux objectifs a limité la portée des actions** envisagées par ce soutien. En effet, le prêt étant **surdimensionné** (compte tenu des autres ressources disponibles) et un peu plus coûteux que les autres financements, le gouvernement de Maurice a pratiqué une **gestion prudente des décaissements**. Contrairement à ce qui est habituellement attendu pour des prêts de politique publique, les décaissements n'ont pas eu le rôle de levier escompté, en créant un temps fort de dialogue sur les politiques publiques. Une meilleure synergie au sein de l'administration mauricienne ainsi qu'un cadre institutionnel adéquat pour assurer une meilleure coordination interministérielle, au vue du grand nombre de secteurs et d'acteurs engagés dans le processus MID, auraient permis une plus grande efficacité du prêt.

### Efficience

L'**assistance technique associée à l'appui a été très importante** (2,3 millions d'euros auxquels s'ajoutent les frais de transaction et d'assistance technique interne à l'AFD et au FFEM) – ce qui était en partie nécessaire pour faire accepter les conditions du prêt. Le prêt de politique publique était certainement une meilleure approche que les approches alternatives pour soutenir une démarche multisectorielle.

### Impact

Le processus MID a frappé les esprits par sa **consultation très large et très ouverte**. Bien que le MID Fund fut clôturé, suivant les recommandations du FMI le processus MID a sans doute eu des impacts indirects comme la **création de dispositifs de coordination multi-sectoriels et multi-acteurs** (National Energy Commission - NEC, Mauritius Renewable Energy Agency - MARENA).

### Viabilité/durabilité

Malgré l'arrêt du processus MID, **certaines projets financés par le MID Fund ont été repris dans des lignes budgétaires créées à cet effet**. En outre, l'APE a ouvert la porte à un **second appui budgétaire de l'AFD**, plus centré sur le domaine de l'efficacité énergétique, dans la continuité de ce qui avait été fait antérieurement.

### Valeur ajoutée de l'appui AFD

L'**AFD a joué un rôle leader dans le domaine de l'appui aux politiques environnementales**, ce qui lui a permis de se positionner en tant qu'acteur de premier plan dans le domaine de l'environnement. Bien que les appréciations sur la coopération technique offerte par l'AFD soient diverses, il est clair que la coopération technique et l'appui soutenu au dialogue de politiques dans le domaine environnemental et climatique ont positionné l'AFD comme un **interlocuteur crédible**. La coopération française est perçue comme un avantage additionnel par rapport à un prêt « sec » qui peut justifier l'acceptation d'un prêt dont les conditions financières ne sont pas vraiment satisfaisantes.

## Conclusions

### et enseignements

Au total, **les deux objectifs de l'APE** (soutien contracyclique et appui à une politique publique transversale) **étaient difficilement conciliables** : la pression au décaissement, qui est habituellement un levier et implique un temps fort du dialogue sur les politiques n'a pas pu s'exercer car les effets de la crise ont été moindre que redouté, ce qui a joué contre l'appui à la politique publique.

L'idéal aurait sans doute été de proposer (indépendamment de l'APE) **une garantie de la France à d'éventuels emprunts** qui auraient été rendus nécessaires par un éventuel retournement de conjoncture.

L'appui de l'AFD a donc contribué à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique environnementale essentiellement par sa **composante d'assistance technique**. Cet appui a donné à l'AFD un **statut d'acteur privilégié dans le domaine de l'environnement**. Pour maximiser l'efficacité de ces appuis budgétaires, le diagnostic initial – en particulier les analyses d'économie politique – est crucial. Il est également important de **construire le programme de coopération technique à partir d'une analyse des besoins des institutions mauriciennes et des appuis apportés par d'autres bailleurs de fonds**.